



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COLOMBE LES VESOUL  
du 21 juin 2019**

**Absents excusés :** Stéphane GRILLOT  
Françoise MARTIN (a donné procuration à Patrick GOUX)

**Secrétaire de séance :** Michel FLORENTIN

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

**1 : Participation du CALC pour l'achat de matériel de la salle**

Selon les accords précédemment convenus, la participation du CALC pour l'achat de matériel de la salle s'élève à :

- La totalité du prix de la vaisselle
- 50% du matériel électroménager

La somme de 5 585€ sera facturée au CALC.

**2° Equipement informatique de l'école**

L'enseignante souhaite faire de sa classe une « école numérique »

Le coût est de 4 800€ HT

**3° Réfection Rue de la Mairie**

La réfection de la Rue de la Mairie a été actée précédemment, mais non réalisée. Suite à la réalisation du parking le long du cimetière, ces travaux deviennent impératifs. Ils s'élèvent à 15 000€ HT et pourraient être confiés à l'entreprise Piacentini.

**4° Travaux d'enfouissement, Rue du Château et Grande Rue**

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques Rue du Château et Grande Rue sont gérés par le SIED. Leur coût total est de 70 000€. Après déduction des subventions, il reste 15 000€ à la charge de la commune.

Il faut donc trouver 35 000€ pour réaliser les points 2, 3 et 4

Le Maire expose les possibilités pour inclure ces dépenses dans le budget 2019.

Entre autres, certains travaux prévus sont reportés en 2020. D'autre part, certains travaux réalisés ont été moins coûteux que prévus.

Il est donc budgétairement possible de financer ces trois dépenses et le Maire propose de les inclure dans le budget 2019.

Vote :            Contre : 0  
                         Abstention : 0  
                         Pour : 14

### **5° Travaux du carrefour de la Rue de Villers**

L'installation de plateaux surélevés a été abandonnée.

Une installation électrique est prévue pour éventuellement alimenter les panneaux lumineux des passages piétons.

### **6° Travaux de l'école et de l'atelier communal**

Le matériel est commandé.

Les travaux se dérouleront au cours de l'été.

### **7° Questions diverses**

- Problème d'odeurs d'égouts au lotissement de L'orée du bois.  
Une solution va être recherchée.
  
- L'Association « Self Défense » a besoin d'utiliser la salle des fêtes pendant l'été, en raison de la fermeture de la salle de Luxeuil. Six personnes participent à cette activité. Un contrat sera établi, un certificat d'assurance fourni. Le coût est fixé à 5€ de l'heure. Il est bien précisé que cette solution constitue un « dépannage ».
  
- Le Maire aborde la question du stationnement d'un poids lourd sur le domaine public. La recherche d'une solution est en cours.

Prochain conseil en septembre 2019